ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978 — Première Circonscription d'AURILLAC

Augustin CHAUVET



Candidat du Rassemblement Pour la République et de la Majorité Présidentielle

Officier de la Légion d'honneur
Conseiller Général de SALERS
Vice-Président de l'Association des Maires du Cantal
Administrateur-Fondateur du « Foyer Cantalien » et du « Foyer Auvergnat »
Président Honoraire du Herd-Book de Salers,
et du Syndicat de Contrôle Laitier du Cantal

DÉPUTÉ SORTANT

CHERS CONCITOYENS,

Après 22 ans d'un pacte de confiance et d'amitié, cinq fois renouvelé toujours à une large majorité, pour la dernière fois je sollicite vos suffrages. Ce n'est pas sans avoir beaucoup réfléchi que j'ai pris cette décision.

En effet, le bilan de mon action à l'Assemblée Nationale, le travail accompli dans cette circonscription, les services rendus à chacun sans distinction aucune, les efforts pour développer l'économie, l'agriculture, l'équipement du Cantal et en particulier le logement social, m'auraient permis de me retirer avec le sentiment du devoir accompli. Le fait notamment d'avoir été classé par l'hebdomadaire « Le Point » parmi les **25 premiers députés de la Majorité**, au plan de l'action parlementaire pour les années 1973 - 1978, me donnait la certitude d'avoir scrupuleusement rempli ma mission.

Toutefois ,devant la **gravité de la situation**, à la demande de Jaques CHIRAC et des plus hautes personnalités de la majorité, encouragé par mes amis, j'ai estimé de **mon devoir** de me représenter. En effet, jamais depuis vingt ans **la liberté et l'avenir économique de notre pays n'ont couru de si grands dangers.** Aussi ai-je décidé de m'opposer de toutes mes forces à de tels périls et de continuer mon action en faveur du Cantal et de ses habitants, à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

AGRICULTEURS :

Dans notre département **l'agriculture demeure notre meilleur atout.** La défense de l'**exploitation familiale** à laquelle nos paysans restent profondément attachés, l'élévation du niveau de vie des exploitants, des aides familiaux et des salariés agricoles, l'installation des jeunes, la **maîtrise du foncier**, resteront toujours au premier rang de mes préoccupations.

Je m'attacherai à l'amélioration des conditions d'existence de tous ceux qui participent au travail de la terre et **plus particulièrement des femmes.** Je veillerai à la poursuite de la politique en faveur de la montagne, lancée par Georges POMPIDOU, à la réalisation et au développement du programme spécial Massif-Central, à l'organisation des marchés agricoles, **à la revalorisation des productions animales.**

ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES :

Ayant participé **activement** à l'élaboration des différentes mesures prises en faveur des artisans et commerçants et en particulier de leurs épouses, je m'efforcerai d'en surveiller l'application et d'en améliorer les dispositions pour que soit pleinement réalisée **l'égalité fiscale et sociale** entre travailleurs indépendants et salariés. **Défenseur résolu de la libre entreprise**, je lutterai également pour le retour à la liberté des prix et l'humanisation des contrôles fiscaux.

OUVRIERS, EMPLOYÉS ET CADRES :

La lutte **contre le chômage**, la progression constante du niveau de vie, l'amélioration des conditions de travail et des conditions de **logement** pour lesquelles j'ai particulièrement œuvré, resteront pour moi prioritaires en cette période difficile. Il en sera de même de la **revalorisation du travail manuel**. Bien entendu, je resterai fidèle à la politique de **participation** qui est le fondement de la doctrine gaulliste.

FONCTIONNAIRES ET AGENTS DES COLLECTIVITÉS :

Partisan d'une **relance de la politique contractuelle**, je veillerai à ce que les droits des fonctionnaires soient respectés, leur sort amélioré et leur responsabilité accrue.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE :

Au cours de cette législature, plusieurs mesures ont été prises en leur faveur ; ceux de 39-45 ont eu leur retraite mise à **parité** avec celle de leurs camarades de 14-18. Retraite à 60 ans pour les anciens prisonniers de guerre. Amélioration de la situation des veuves. Reconnaisance du **titre d'Ancien Combattant** aux anciens d'A.F.N.. Il reste cependant à accélérer la publication des listes d'unités combattantes ; à assouplir les conditions de reconnaissance ; en même temps de leur attribuer les mêmes avantages que leurs camarades des précédents conflits. Je demanderai à ce que les crédits nécessaires soient dégagés pour l'application du **rapport constant.**

PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉS :

En tant que rapporteur du budget des charges communes, je n'ai cessé de défendre les intérêts des **retraités et des économiquement faibles :** intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le traitement pour le calcul des retraites, **abattement fiscal de 10 %, relèvement du minimum vieillesse** doublé au cours des trois dernières années, vote de la loi du 30 Juin 1975 en faveur des handicapés. Cette œuvre devra être poursuivie et amplifiée au cours de la prochaine législature, notamment dans le domaine de l'aide à domicile, des raccordements téléphoniques et des foyers restaurants et de la majoration du minimum vieillesse qui devra être portée rapidement à **40 F. par jour.**

NOS JEUNES :

Quant aux jeunes, **espoir de la France de demain**, je m'efforcerai de leur permettre de rester dans le pays qui les a vu naître et auquel ils restent profondément attachés, par la **création d'emplois** et le développement de la formation professionnelle.

COLLECTIVITÉS LOCALES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

Le mandat qui vient doit permettre d'assurer le **désenclavement du Cantal** par l'aménagement prioritaire de **l'axe Massiac - Maurs** avec engagement des travaux sur la partie **Aurillac - Maurs** dès l'achèvement des études en cours. Il faudra terminer les adductions d'eau, accélérer l'assainissement, poursuivre l'équipement téléphonique qui s'est développé considérablement grâce à l'effort des pouvoirs publics, renforcer les réseaux électriques. Je n'oublierai pas les équipements sportifs et sociaux-éducatifs, sans négliger les équipements urbains. Tout en me félicitant de la majoration du **F.S.I.R. Communal, je ne perdrai** pas de vue la **réforme des finances locales** qui s'impose d'urgence ainsi que l'accélération du **remboursement de la T.V.A..**

TOURISME :

L'intensification d'une politique touristique dynamique et l'étalement des vacances devront permettre à nos hôteliers, restaurateurs et commerçants de bénéficier d'une clientèle plus nombreuse et plus régulière.

C'est pour l'accomplissement de ce programme, c'est pour me tenir comme je l'ai toujours fait jusqu'ici à la disposition de mes concitoyens, pour les aider de mes conseils et de mon appui, c'est pour le maintien d'un climat de paix sociale, de progrès économique pour la **sauvegarde de toutes nos libertés**, c'est pour la **défense de la République et de la Nation**, qu'avec le concours de **mon suppléant Francis TOURDES,** je vous demande aujourd'hui de me renouveler votre confiance.

VIVE LE CANTAL ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Augustin CHAUVET

DÉPUTÉ SORTANT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Francis TOURDES

Docteur - Vétérinaire

Officier du Mérite Agricole

Conseiller Général de Vic-sur-Cère



Mauriac, imp. du « Réveil »